



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA
SOMME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2019-089

PUBLIÉ LE 3 OCTOBRE 2019

Sommaire

Préfecture de la Somme - Service de la Coordination des Politiques Interministérielles

80-2019-10-02-002 - Avis de la CDAC du 8 août 2019 sur la demande de création d'un ensemble commercial comprenant un supermarché, une galerie marchande avec trois boutiques et un Drive sur le territoire de la commune de Poix-de-Picardie (1 page)

Page 3

Préfecture de la Somme - Service de la Coordination des
Politiques Interministérielles

80-2019-10-02-002

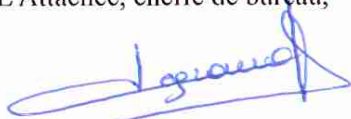
Avis de la CDAC du 8 août 2019 sur la demande de
création d'un ensemble commercial comprenant un
supermarché, une galerie marchande avec trois boutiques
et un Drive sur le territoire de la commune de
Poix-de-Picardie

PREFECTURE DE LA SOMME
SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'UTILITE PUBLIQUE

Objet : CDAC du 8 août 2019 – création d'un ensemble commercial comprenant un supermarché, une galerie marchande avec trois boutiques et un Drive sur le territoire de la commune de POIX-DE-PICARDIE (80290).

La commission départementale d'aménagement commercial de la Somme a émis le 8 août 2019, un avis favorable à la demande de création d'un ensemble commercial comprenant un supermarché, une galerie marchande avec trois boutiques et un Drive, d'une surface totale de vente 2 466 m² dont 2 170 m² pour le supermarché, 296 m² pour la galerie marchande et 44 m² pour les deux pistes de ravitaillement du Drive sis sur le territoire de la commune de Poix-de-Picardie (80290), parcelles cadastrées section AC n° 55, 80, 122 et 138, présentée par la SAS «IMCO PROMOTION» ayant son siège social 189, rue du Phare du Bout du Monde à LONGUEAU (80330).

Fait à Amiens, le 2 octobre 2019
Pour la préfète et par délégation,
L'Attachée, cheffe de bureau,



Brigitte LEGRAND